

Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Ville de Rodez

Séjour Espagne 2026

MODALITES D'INSCRIPTION

Conditions d'accès

L'enfant doit avoir **au moins 12 ans ou être entrée au collège.**

L'enfant doit s'inscrire obligatoirement du lundi au vendredi pour toute la semaine

Les parents doivent fournir le **dossier d'inscription**, dûment remplie.

Dates

Les dossiers d'inscription peuvent être retirés à partir du mercredi 9 septembre 2026 :

dans les Maisons de Quartier de Gourgan et Saint Eloi

Début des inscriptions :

Mercredi 16 septembre

De 8h00 à 18h00*

à la maison de quartier de St Eloi

**(matinée réservée aux Ruthénois - à partir de 13h ouvert au non Ruthénois)*

Puis, à compter du jeudi 17 septembre 2026, les inscriptions seront **prises à la Maison de Quartier de St Eloi sur rendez-vous au 06.72.83.97.82 (si place disponible)**

IMPORTANT : lors de l'inscription, aucun dossier ne sera pris en compte pour un tiers. Seules les inscriptions pour ses propres enfants seront acceptées.

Le dossier doit être complet (hors carte européenne d'assurance maladie) pour être enregistré.

Modalités de paiement

Le paiement s'effectue pour un stage complet d'une semaine et en aucun cas par demi-journée d'activité.

En cas d'absence de l'enfant, avertir au plus tôt l'encadrement au **N° 06.72.83.97.82**

Aucun remboursement ne pourra être effectué sauf cas de maladie, accident ou événement familial grave, sur présentation d'un justificatif.

Pour les bénéficiaires du **Pass'ALSH** de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), du **Pass'ALSH** de la Mutuelle Sociale Agricole (MSA) le tarif sur lequel s'applique la réduction est le suivant, par enfant :

- Le montant de la réduction, selon la tranche à laquelle vous appartenez, figure sur votre **QF de Janvier 2026** que vous devez télécharger sur votre espace personnel pour les bénéficiaires CAF.

Modes de règlement :

Espèces

Chèques à l'ordre du Trésor Public

Les familles pourront également utiliser :

Les Chèques-Vacances

Les aides des Comités d'Entreprise (feuille de prise en charge à présenter le jour de l'inscription).

L'inscription ne peut être enregistrée qu'après paiement intégral et sur production de toutes les pièces justificatives.

Pièces à fournir

la fiche d'inscription dûment remplie et signée comprenant le cerfa d'autorisation de sortie du territoire, photocopie document d'identité parents et enfant, l'autorisation parentale, la fiche sanitaire avec les photocopies des carnets de vaccination

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :

Accueil de Loisirs Sans Hébergement Ville de Rodez

A la Maison de Quartier de St Eloi

Elise FABRY Directrice 06.72.83.97.82

Tarifs	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3
QF MSA	De 0 à 400	De 401 à 850	Sup à 850
QF CAF	De 0 à 450 Aides de 6€ / jours	De 451 à 900 Aides de 4€ / jours	Sup à 900

Tarifs séjour :

Tarifs Rodez	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3
1 ^{er} enfant	30 €	60 €	120 €
2 ^{ème} enfants	15 €	30 €	60 €

Tarifs Rodez Agglomération	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3
1 ^{er} enfant	120 €	130 €	150 €
2 ^{ème} enfants	45 €	55 €	75 €

Tarifs Hors Rodez Agglomération	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3
1 ^{er} enfant	150 €	160 €	180 €
2 ^{ème} enfants	60 €	70 €	90 €